

Technicien (ne) en Architecture

Intermédiaire

Contexte

Le technicien (ne) en architecture effectue des tâches techniques liées à la conception de détails de construction, ainsi qu'à l'élaboration, à la vérification et à la supervision de projets de construction ou de rénovation pour des bâtiments résidentiels et commerciaux, en vue d'aider les architectes à concevoir, rénover ou restaurer des bâtiments qui soient à la fois fonctionnels et esthétiques.

Responsabilités

- Préparer les dessins de présentation du projet d'après les esquisses de l'architecte;
- Construire des maquettes architecturales et des plans de masse pour la présentation du projet, manuellement ou à l'aide de l'ordinateur;
- Analyser les codes du bâtiment, les règlements municipaux, les exigences en matière d'espace et d'implantation de même que d'autres rapports et documents techniques;
- Réaliser les dessins d'exécution et spécifier les matériaux;
- Participer au calcul des coûts de même qu'à l'évaluation de la quantité de matériaux et du nombre d'employés qui sont nécessaires pour réaliser le projet.

Exigences

DEC en Architecture

Maîtrise du logiciel Autocad et Sketchup

Atout : Photoshop, Illustrator, Revit

Bilinguisme : Français/Anglais